



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2020 au 31/12/2020 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2034250002351				
03/12/2020	PHARMACIE (PH7)	9,78	9,78	65 %	6,36
03/12/2020	HONOR. DISPENS. (HD7) franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾	1,02	1,02	65 %	0,66 -0,50
03/12/2020	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
03/12/2020	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 08/12/2020 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 9,67 euro(s) maladie réf 2590 2034440000716				
17/08/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
07/09/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	68,00	68,00	60 %	40,80
05/10/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	68,00	68,00	60 %	40,80
02/11/2020	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
	réglé le 10/12/2020 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 142,80 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.